

Appel à l'action de Varsovie sur le renforcement de la diversité des voies vers une justice centrée sur les personnes

Publié le 27 juin 2025
Varsovie, Pologne

Agir pour changer la donne est de toute urgence pour **concrétiser la promesse de justice pour tous**, inscrite dans l'Objectif de développement durable n° 16 portant sur les sociétés pacifiques, justes et inclusives.

La grande majorité des personnes en quête de justice ont recours aux **systèmes coutumiers, informels et communautaires** pour revendiquer leurs droits, obtenir réparation et résoudre leurs litiges. Ces systèmes sont généralement plus abordables, plus rapides et plus proches que les voies de justice formelles et ont une forte légitimité au niveau local. Cette forme d'engagement constitue une solution rentable et fondée sur des données probantes pour rendre la justice à grande échelle.

Une interface et une cohérence efficaces entre les systèmes judiciaires formels et les acteurs et pratiques coutumiers, informels et communautaires peuvent apporter des solutions judiciaires centrées sur les personnes, améliorant non seulement l'accès à la justice, l'état de droit et le respect des normes et standards internationaux en matière de droits humains, mais contribuant également à la stabilité et au maintien de la paix, ainsi qu'à la promotion de la justice foncière et climatique, entre autres objectifs.

S'appuyant sur l'élan généré lors de la *Réunion mondiale pour le renforcement des voies coutumières et informelles vers une justice centrée sur les personnes*, nous invitons les États, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les institutions de la connaissance à **soutenir l'Appel à l'action suivant** :

1. Nous **reconnaissons le rôle central des acteurs et des pratiques de la justice coutumière et informelle (JCI) pour réaliser une justice centrée sur les personnes**, et que la collaboration avec ces acteurs constitue une opportunité importante pour mobiliser et amplifier les solutions existantes concernant la justice centrée sur les personnes.
2. Nous réitérons l'importance de **garantir le respect des normes et standards internationaux et nationaux en matière de droits humains**, ainsi que des garanties procédurales et des limites juridictionnelles.

3. Nous affirmons l'urgente nécessité **d'habiliter les demandeurs de justice**, en particulier les personnes appartenant aux groupes marginalisés, à participer activement aux systèmes de justice coutumière et informelle et d'en bénéficier pleinement.
4. Nous affirmons la nécessité spécifique de **promouvoir la participation et le leadership des femmes et des filles** et de garantir la protection de leurs droits dans les systèmes de justice coutumière et informelle.
5. Nous appelons de **développer un environnement politique favorable** qui intègre la justice coutumière et informelle dans les cadres officiels et les processus politiques aux niveaux mondial, régional, national et infranational, afin de garantir que ces solutions centrées sur les communautés obtiennent la reconnaissance et le soutien nécessaires à leur prospérité.
6. Nous appelons à **augmenter l'investissement vers la justice, plus particulièrement vers la justice coutumière et informelle**, de la part des États, des organisations internationales, du secteur privé, de la société civile et des institutions de la connaissance, avec un financement durable et ciblé pour développer divers systèmes de justice de manière à répondre aux besoins locaux, à combler les lacunes de la justice et à favoriser la résilience des communautés.
7. Nous appelons à **renforcer le leadership et les capacités locaux** au sein des systèmes JCI, assurant que le financement et le soutien institutionnel reconnaissent et autonomisent les responsables locaux de la justice, favorisant ainsi l'appropriation nationale et la durabilité.
8. Nous saluons les **engagements ambitieux pris dans le cadre de la campagne mondiale** lancée lors du Forum mondial pour la justice 2025 le 27 juin 2025, les décideurs étant invités à prendre des engagements précis et mesurables pour promouvoir la transparence, le suivi et la responsabilisation.
9. Nous encourageons les acteurs du monde entier à se **joindre à cet Appel à l'action**.

- FIN -